

AMBITIONS 2017-2022

CO-CONSTRUIRE L'AVENIR

Les évolutions sociétales de la dernière décennie reflètent autant qu'elles impulsent une aspiration profonde des habitants à bénéficier d'une amélioration de leur cadre de vie et, dans le même temps, à tendre vers un équilibre entre utilité sociétale et performance économique. Acteurs de la dynamique des territoires, engagés à apporter des réponses innovantes tant en termes de production de matériaux de construction que de maîtrise de la ressource, les professionnels de la filière amont de la construction, qui fournissent les entreprises de bâtiments et de travaux publics, sont, par nature, placés au centre des enjeux de performance économique, de progrès sociétal et de préservation de l'environnement.

ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES, ENGAGÉS À APPORTER DES RÉPONSES INNOVANTES

Les mutations sociétales sont autant de défis posés aux acteurs politiques et économiques. Pour accompagner ces évolutions et répondre aux besoins du consommateur-citoyen, les professionnels regroupés au sein de l'UNICEM ont identifié cinq enjeux prioritaires :

- 1 - conjuguer « optimisation de l'espace urbain » et qualité de vie ;
- 2 - soutenir l'attractivité des territoires ;
- 3 - revaloriser l'excellence française en matière de construction ;

- 4 - faciliter le développement local en simplifiant la vie des entreprises ;
- 5 - valoriser l'économie circulaire et le mieux-disant dans les marchés publics.

Chacun d'eux nécessite qu'ensemble, industriels de la filière amont du BTP et élus, s'investisse sur la prochaine mandature pour que le secteur de la construction puisse libérer ses énergies. Notre ambition commune doit être de contribuer à un avenir durable pour nos concitoyens, en répondant à leur aspiration légitime : une qualité de vie qui ne sacrifie pas la protection de notre environnement.

Tel est le sens des propositions que la filière des matériaux minéraux pour la construction apporte à la réflexion des élus et décideurs locaux.

1^{ER} FOURNISSEUR DE PRODUITS ET SOLUTIONS DURABLES POUR LA CONSTRUCTION



L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...).

Premiers fournisseurs de produits et de solutions durables pour la construction, les 2 700 entreprises membres de l'UNICEM sont des acteurs industriels majeurs pour construire les infrastructures, routes et logements dont la France a besoin.

À l'origine de plus d'un million d'emplois non délocalisables répartis entre les producteurs de matériaux et les fabricants des produits innovants et les plus de 100 000 entreprises mettant en œuvre ces solutions constructives durables, les adhérents de l'UNICEM sont les acteurs indispensables de la dynamique économique des territoires.

En amont de la construction responsable, l'approvisionnement durable en matériaux et en solutions constructives est une condition essentielle de l'efficacité et de la pérennité des investissements.

www.unicem.fr

3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 01 47 01

DES ENJEUX PARTAGÉS POUR ÊTRE UTILES À LA SOCIÉTÉ

Depuis des décennies, les professionnels de la filière apportent des réponses reconnues comme autant de références d'une industrie responsable. Pour chacun des nouveaux enjeux sociétaux, l'UNICEM répond présente.

? Comment concilier la volonté de préserver les ressources et le nécessaire développement d'infrastructures au sein des territoires ?

> Accompagnant les défis constructifs que requièrent des infrastructures, nous avons très tôt appris à gérer durablement les ressources en maîtrisant et en optimisant les capacités des gisements et en développant le recyclage. De plus, nous investissons en recherche et développement pour que nos matériaux anticipent les besoins technologiques des ingénieurs-concepteurs.

? Comment favoriser le maintien de l'emploi local dans un contexte économique contraint réduisant chaque année la marge de manœuvre des collectivités locales ?

> Quel que soit le contexte économique, le secteur a fait preuve de résilience. Les industriels ont su préserver leur outil de production et surtout les emplois pour que les élus puissent remplir leur mission de bâtisseurs au service de l'aménagement du territoire.

? Comment offrir aux décideurs politiques des capacités d'action économique et d'aménagement de leur territoire dans un contexte budgétaire difficile ?

> Exploitant les ressources minérales de chacune des régions, nous avons su les défendre et en faire la promotion. Nos activités sont les porte-étendards des spécificités locales et garantes du maintien de l'activité économique au plus près des bassins de consommation.

? Comment faciliter l'acceptation des projets de développement sur les territoires ?

> Initiatrice de l'une des chartes les plus anciennes et performantes d'engagement volontaire sur l'environnement, la profession a mis en place des processus de concertation et de dialogues avec les parties prenantes pour

faire de l'acceptation des projets industriels le fondement de leur développement. Attentive aux nouvelles exigences sociétales, l'UNICEM a déployé, en complément de sa charte environnement, une Charte RSE afin de permettre aux entreprises volontaires de s'engager dans une démarche de progrès complète et transversale.

? Comment concilier l'indispensable préservation de l'environnement et l'activité des industries extractives ?

> Conscientes de leur responsabilité environnementale, les industries extractives ont développé un savoir-faire technique dédié à la réduction des impacts de ses activités sur l'environnement. Les études scientifiques menées depuis une vingtaine d'années ont révélé la richesse du patrimoine écologique des carrières. Refuges pour de nombreuses espèces, la majorité d'entre elles sont, en fin d'exploitation, réaménagées en réserves écologiques jouant ainsi un rôle clé dans la trame verte et bleue. Une biodiversité que l'on rencontre aussi sur les sites en cours d'exploitation : ils offrent des écosystèmes intéressants à certaines espèces rares ou menacées.

? Comment concilier économie de la performance, création de valeur positive et exigences environnementales ?

> Parmi les promoteurs naturels de l'économie circulaire et des boucles courtes, nous sommes le premier secteur à avoir signé un « green deal » pour que tous les acteurs s'engagent sur la voie de la croissance verte. Nous avons mis en place des processus vertueux, afin que les produits issus de la valorisation des déchets du BTP atteignent 70 % et que certains produits de construction recyclés soient aussi performants que ceux de première origine.

AMBITIONS 2017-2022 CO-CONSTRUIRE L'AVENIR



AMBITIONS 2017-2022 PROPOSITIONS UNICEM

- Valorisation de la filière construction
- Économie circulaire et croissance responsable
- Simplification du cadre législatif et réglementaire
- Aménagement du territoire
- Santé et sécurité

1

CONJUGUER "OPTIMISATION DE L'ESPACE URBAIN" ET QUALITÉ DE VIE

#Foncier #Urbanisation Libérer des espaces qui permettent une densification intelligente

- Analyser pour éventuellement mobiliser les réserves foncières des grandes entreprises publiques
- Lancer un programme d'évaluation des réserves foncières souterraines, susceptibles d'accueillir des infrastructures de transport, de réseaux et de logistique

#Évolution #Coûts Favoriser la conception des ouvrages évolutifs, modulables et durables

- Inscrire le développement de bâtiments modulables et durables dans les plans locaux d'urbanisme
- Insérer le développement de bâtiments modulables et durables dans de futurs plans en faveur de logements étudiants et bâtiments scolaires

#Économie circulaire #Recyclage #Green deal Développer l'utilisation des matériaux recyclés en complément des matériaux primaires

- Généraliser l'obligation des diagnostics préalable à la gestion des déchets de démolition quelle que soit la nature ou la taille de l'ouvrage
- Inciter à l'utilisation de matériaux recyclés en modifiant les normes et en sensibilisant les prescripteurs et les assureurs
- Lutter contre les dépôts de déchets illicites par des contrôles efficaces

#Biodiversité #Urbanisation Favoriser le développement de la nature en ville

- Associer plus systématiquement « surélévation » et « végétalisation »
- Mettre en place des incitations financières directes ou indirectes

#Sécurité #Réglementation Protéger les personnes et les biens (incendies)

2

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

#Territoires #Ressources #Infrastructures Favoriser la complémentarité rural-urbain

- Mettre en place un plan de soutien pour la modernisation, l'adaptation et le renouvellement des infrastructures agricoles
- Soutenir la filière de production de la biomasse
- Soutenir les acteurs de l'économie locale
- Favoriser les synergies industrielles

#Investissements #infrastructures Maintenir la bonne qualité et la pluralité des infrastructures de transports pour assurer un haut niveau de flux de personnes et de marchandises

- Préserver l'accessibilité des chantiers par la route pour la livraison de matériaux de construction (gestion du dernier kilomètre)
- Augmenter la part des transports alternatifs et favoriser la complémentarité des modes de transport lorsque c'est possible
- Soutenir et développer les gestionnaires de transports (opérateurs ferroviaires de proximité)
- Préserver les infrastructures ferroviaires et portuaires

3

REVALORISER L'EXCELLENCE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION

#Formation Valoriser les expertises et les savoirs de la filière construction

- Instaurer un dispositif d'aide à l'innovation aux entreprises et renforcer les centres techniques industriels
- Contrôler pour garantir que les fonds de formation des entreprises soient effectivement affectés à la qualification des salariés
- Garantir une bonne adéquation entre les demandes en compétences des entreprises et les formations proposées
- Augmenter les crédits alloués au CERPEP qui favorise les liens entre les universités et l'industrie
- Former en continu les ingénieurs territoriaux aux possibilités offertes par le béton
- Accompagner l'émergence des indications géographiques (IG) pierres naturelles

#Sécurité #Réglementation Favoriser dans le domaine Hygiène Santé Sécurité une politique de prévention et de contrôle basée sur les bonnes pratiques

- Réduire la dépendance en ressources en favorisant les matériaux locaux

#Formation #Apprentissage #Réglementation Valoriser l'apprentissage et les formations innovantes

- Simplifier la réglementation des contrats d'apprentissage
- Instaurer un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés alternants
- Développer des formations pour favoriser l'innovation dans les entreprises

#Santé #Sécurité Renforcer les outils de prévention des risques professionnels (en co-construction avec la DREAL et la CARSAT)

4

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN SIMPLIFIANT LA VIE DES ENTREPRISES

#Réglementation #Simplification #Cohérence #Contrôle Garantir un cadre réglementaire et législatif stable et cohérent

- Éviter la surtransposition européenne en droit français et le surenchérissement entre les textes nationaux et régionaux
- Garantir aux entreprises une même application des textes sur l'ensemble du territoire
- Garantir l'équité de traitement des matériaux au sein de la commande publique en favorisant l'obligation de performance des ouvrages
- Simplifier le dispositif réglementaire concernant les espèces remarquables

#Santé #Pénibilité Circonscrire la mesure de la pénibilité aux quatre premiers facteurs (travail de nuit, travail répétitif, travail en équipe successive alternée, travail hyperbare)

#Ressources #Expérimentation #Simplification #Réglementation Faciliter l'accès aux ressources

- Autoriser le principe de l'expérimentation à l'échelle d'un territoire qui pourra être soumis à évaluation avant d'envisager de l'élargir au plan national
- Simplifier les démarches administratives, en alignant les durées d'autorisation d'exploiter sur celles du potentiel des gisements
- Aligner la durée des autorisations ICPE sur la durée de l'autorisation d'exploitation des carrières dans les ZSC
- Assurer la prise en compte des ressources minérales dans les documents d'urbanisme

5

VALORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE MIEUX-DISANT DANS LES MARCHÉS PUBLICS

#Marchés publics #Territoires #Développement durable #Économie circulaire #Valorisation #Prévention Valoriser les savoir-faire et les engagements volontaires RSE des entreprises

- Soutenir la création du label RSE sectoriel reconnu par l'État
- Soutenir la création des indications géographiques
- Introduire dans la commande publique des critères d'économie circulaire
- Maintenir et préserver les engagements croissance verte et économie circulaire
- Mieux former et informer les acheteurs publics et maîtres d'ouvrage pour une meilleure prise en compte des éléments d'économie circulaire dans la commande publique
- Préserver une chaîne de valeur sur le territoire national

« NOTRE AMBITION COMMUNE : CONTRIBUTER À UN AVENIR DURABLE POUR NOS CONCITOYENS »